

**PROJET :**

**APPUI A LA RESOLUTION DES CONFLITS ET A LA PROMOTION DE LA COHESION SOCIALE DANS LA VILLE DE JEREMIE A TRAVERS LES ORGANISATIONS DE JEUNES**

**STRATÉGIE DE SORTIE**

Table des matières

[I. Mise en contexte 3](#_Toc20293932)

[II. Rappel des objectifs poursuivis 3](#_Toc20293933)

[III. Compréhension de la logique d’intervention et la finalité du projet 4](#_Toc20293934)

[3.1. La théorie de changement fil conducteur 4](#_Toc20293935)

[3.2. Le cadre logique du projet 5](#_Toc20293936)

[IV. Méthodologie 13](#_Toc20293937)

[4.1. Cadre institutionnel préconisé 15](#_Toc20293938)

[V. Les acquis du projet 17](#_Toc20293939)

[5.1. Les progrès dans l’atteinte des indicateurs 17](#_Toc20293940)

[5.2. Plan de pérennisation de certains acquis 22](#_Toc20293941)

[5.2.1. Vis-à-vis institutionnel direct : la Mairie 22](#_Toc20293942)

[5.2.2. Formation des comités de quartiers 23](#_Toc20293943)

[5.2.3. Formation des membres du cadre de dialogue 23](#_Toc20293944)

[5.2.4. Réseautage et retraçage des bénéficiaires 24](#_Toc20293945)

[VI. Conclusion 25](#_Toc20293946)

# Mise en contexte

Le projet « *Appui à la Résolution des Conflits et à la Promotion de la Cohésion Sociale dans la Ville de Jérémie à travers les Organisations de Jeunes* » est mis en œuvre par trois agences du système des Nations Unies : PNUD, OIM et ONU FEMMES. Il repose sur des parties prenantes clés comme la Mairie de Jérémie, les organes déconcentrés de l’état tels que les directions départementales de certains ministères concernés (MJSAC, MENFP, MCFDF, MAST, MPCE), la PNH, l’OPC et les associations de jeunes.

À la suite du passage de cyclone Mathieu en octobre 2016, l’augmentation des cas de violences basés sur le genre, de vols à mains armées et de conflits entre des groupes rivaux a diligenté le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) à élaborer ce projet en adoptant une approche de mise en œuvre conjointe impliquant deux autres agences onusiennes : OIM et ONUFEMMES et en promouvant une stratégie de remédiation au climat d’insécurité généralisée qui prévaut dans la ville de Jérémie.

Après une année de mise en œuvre, d’un côté, le projet a déjà atteint 48% de ses indicateurs et, de l’autre, la collaboration avec les parties prenantes est louable et prometteuse. Du coup, l’équipe se propose de capitaliser sur cet acquis, rare dans les interventions similaires, pour pérenniser les réalisations du projet. Cette démarche devient d’autant plus urgente que le projet avance vers sa fin. Il s’agit, en effet, de bien réfléchir la fin du projet en offrant des alternatives stratégiques aux parties prenantes pour continuer la promotion de la culture de la paix et de la cohésion sociale dans la ville de Jérémie.

# Rappel des objectifs poursuivis

Le projet « Appui à la Résolution des Conflits et à la Promotion de la Cohésion Sociale dans la Ville de Jérémie à Travers les Organisations de Jeunes » fait suite au constat de l’augmentation des cas de violence après le passage du cyclone « Mathieu » combinés aux frustrations exprimées par les jeunes exclus des affaires publiques de la ville. De façon générale, ce projet se propose de :

*« Contribuer à la réduction de la violence dans la ville de Jérémie à travers un contrat social renforcé entre les autorités communales et ses jeunes »,*

Spécifiquement, il vise à :

*« Renforcer l’implication des jeunes dans la résolution pacifique des conflits et leur participation active dans les affaires publiques à Jérémie ».*

# Compréhension de la logique d’intervention et la finalité du projet

## La théorie de changement fil conducteur

Le projet se propose d’impliquer les jeunes dans les affaires publiques de la ville de Jérémie. Il repose sur la théorie du changement suivant :

*Si (I) nous renforçons la participation des jeunes femmes et des jeunes hommes aux affaires publiques de leur commune et (II) nous instaurons une culture favorable à la paix entre les jeunes et les acteurs locaux, notamment la mairie, nous parviendrons d’une part à renforcer le sentiment d’appartenance de ces jeunes envers leur communauté et d’autre part de mieux les préparer pour jouer pleinement leur rôle d’agents de transformation et de porteurs d’un message de paix, réduisant ainsi leur implication dans les manifestations de violence dans la ville et améliorant d’une façon générale la cohésion sociale de la communauté.*

## Le cadre logique[[1]](#footnote-1) du projet

Le cadre logique ci-dessous est reconstitué à partir du cadre de résultats. Il indique les liens de causes à effets entre les activités du projet. Pour les hypothèses, le document du projet n’avait pas prédéfini des hypothèses au bon déroulement mais des risques, le niveau auquel ils peuvent affecter les activités du projet et les moyens d’atténuation. Cependant, au regard du contexte d’exécution du projet et des parties prenantes impliquées dans sa mise en œuvre, nous définissons des hypothèses qui sont des conditions préalables à la réussite des activités du projet.

| **DESCRIPTION** | **INDICATEURS** | **MOYENS DE VERIFICATION** | **HYPOTHESES** |
| --- | --- | --- | --- |
| **Objectif général :** Contribuer à la réduction de la violence dans la ville de Jérémie à travers un contrat social renforcé entre la commune et ses jeunes |
| **Objectif spécifique :** Renforcer l’implication des jeunes dans la résolution pacifique de conflits et leur participation active dans les affaires publiques à Jérémie |
| **Résultat 1**500 jeunes femmes et jeunes hommes entre 15 et 25 ans disposent des compétences favorisant leur participation active et équitable aux affaires publiques de la commune de Jérémie en synergie avec les autorités et les acteurs locaux | 1a : Nombre de jeunes (femelle/ mâle) impliqués dans les mécanismes de dialogue et de concertation créés par la Mairie de Jérémie. (Cible : 200) | Listes de présence des rencontres à la Mairie Rapport d’activités | Les autorités collaborent avec l’équipe du projet et les autres parties prenantes s’approprient de la finalité du projet. |
| 1b : Nombre d’initiatives conjointes entre les autorités locales et les organisations de jeunes de JérémieCible : 5 | Rapport d’activités | Les autorités collaborent avec l’équipe du projet et les autres parties prenantes s’approprient de la finalité du projet.Les organisations sont motivées par les activités du projet. |
| 1c : Niveau de confiance entre les jeunes et les autorités locales pour une collaboration efficace | Sondage avant et après projet sur la perception de collaboration confiante | Les autorités collaborent avec l’équipe du projet et les autres parties prenantes et s’approprient de la finalité du projet. |
| **Produit 1.1.**Les compétences en leadership et la confiance de 200 jeunes sont renforcées | **1.1.1** Nombre de jeunes femmes et jeunes hommes formé-e-s dans le cadre de l’attestation universitaire en participation citoyenne, leadership et égalité des sexesCible : 100 (50 F/50 H)ONUFEMMES | Rapport d’évaluation finale des participants | L’université accepte de collaborer avec l’équipe du projet et met à sa disposition des étudiants. |
| 1.1.2 Pourcentage de jeunes participants à l’université d’été ayant obtenu l’attestation universitaireCible : 80%ONUFEMMES |  | L’université accepte de collaborer avec l’équipe du projet et met à sa disposition des étudiants.Les étudiants sont intéressés et réussissent l’évaluation. |
| 1.1.2 b Nombre de jeunes femmes et jeunes hommes ayant obtenu l’attestation universitaire qui participent au mécanisme de dialogue entre la mairie et les jeunes de JérémieCible : 50 (25 F/25 H)PNUD | Rapport d’activités  Listes de présence | Les autorités collaborent avec l’équipe du projet et les autres parties prenantes s’approprient de la finalité du projet.Les étudiants sont intéressés et veulent contribuer à la finalité du projet. |
| 1.1.3 Ateliers de réflexion et de dialogue entre les associations des jeunes et les partis politiques, et les élus sénateurs et parlementaires du département de la Grand’ Anse sur l’importance d’incorporer les préoccupations des jeunes dans leurs programmes et campagnes électoralesCible : 4, sur une échelle de 1 à 5.PNUD | Questionnaire avant et après les ateliers | Les autorités collaborent avec l’équipe du projet et les autres parties prenantes s’approprient de la finalité du projet. |
| 1.1.4 : % des jeunes référés qui reçoivent leur document d’identité (acte de naissance et extrait des archives)Cible : 80%OIM | Rapport de monitoring | Les parents des jeunes collaborent avec l’équipe du projetLes jeunes sont sensibilisés sur l’importance d’avoir des documents d’identité. |
| 1.1.5) Nombre de rencontres sur la promotion de la culture de la paix organisées dans le Centre durant la vie du projetCible :12PNUD | Liste de présence/ comptes rendus des rencontres | La mairie de Jérémie met à disposition de l’équipe du projet un terrain répondant aux critères techniques de construction ; |
| **Produit 1.2**La Mairie de Jérémie dispose d’une stratégie et d’un plan d’action pour une concertation participative régulière avec les associations de jeunes | 1.2.1) Existence d’un mapping recensant les associations des jeunes disponible et mis à jour Cible : OuiPNUD | Document de matrice des associations de jeunes  | Les associations collaborent avec les enquêteurs/trices et fournissent les informations nécessaires sur leur organisation. |
| 1.2.2) Nombre de rencontres tenues par la mairie de Jérémie avec les associations de jeunesCible : 6 | Liste de présence/ comptes rendus des rencontres | La Mairie de Jérémie montre de la bonne volonté de travailler avec les jeunes en vue de promouvoir la paix et la non-violence dans la ville. |
| 1.2.3) Niveau de satisfaction des jeunes et des entreprises participantes par rapport à l’utilité de la foire à l’emploiCible 3, sur une échelle de 1 à 5 | Questionnaire après la foire à l’emploi | La foire à l’emploi a eu lieu et les principales entreprises de la ville de Jérémie y ont été invitées. |
| 1.2.4) Degré de satisfaction des usagers, en particulier les jeunes, avec l’espace public aménagéCible : 4, sur une échelle de 1 à 5 | Questionnaire auprès des jeunes pendant et après l’aménagement de l’espace public | La mairie met à disposition de l’équipe du projet l’espace public à aménager |
| **Résultat 2**Les autorités, les acteurs locaux et la communauté en général sont sensibilisés et outillés pour contribuer à la diminution des violences (y compris les VBG) et à la promotion d’une culture de paix grâce à l’implication active de la jeunesse de Jérémie dans la résolution pacifique des conflits. | 2a) Nombre d’acteurs locaux formés/sensibilisés et outillés, désagrégé par sexeCible : 250 (100F/150H)PNUD | Liste de présence Rapport d’activités | Les acteurs locaux participent activement dans les activités de sensibilisation et de formation conduites par l’équipe du projet. |
| 2b) Variation en pourcentage du nombre des cas de violence, y compris les VBG, enregistrés par la police à la fin du projet Cible : 20%ONUFEMMES | Statistiques de la police nationale  | La police nationale met à disposition de l’équipe les données statistiques collectées durant la période de mise en œuvre. |
| 2c) Nombre de jeunes impliqués dans les initiatives de résolution de conflits dans la ville de Jérémie Cible : 20 (10F/10H)PNUD | Rapports de projet avec les noms des personnes impliquées | Les jeunes sont formés et disposent des compétences pour résoudre des conflits. |
| **Produit 2.1**Les jeunes femmes et les hommes sont sensibilisés sur la réduction de violences basées sur le genre et deviennent des catalyseurs de changement | 2.1.1) Existence d’une cartographie des endroits non-sécurisés pour les jeunes femmes dans la commune de Jérémie et d’une stratégie pour répondre aux besoins identifiés Cible : OuiONUFEMMES | Document de cartographie | Les femmes se disposent à témoigner concernant leur expérience personne en matière de la sécurité. |
| 2.1.1b) Perception des jeunes femmes concernant le niveau de la sûreté et de la sécurité dans leurs environsCible : 7.5, sur une échelle de 1 à 10, ONUFEMMES | Questionnaire au début et à la fin du projet | Les femmes se disposent à témoigner concernant leur expérience personne en matière de la sécurité. |
| 2.1.2) Nombre de lycéens et enseignants participant aux séances de formation, désagrégé par sexe.Cible : * 1000 (500F/500H) lycéens
* 30 (15F/15H) enseignants

ONUFEMMES | Liste des participantsRapport de formation | Les lycéens et les enseignants participent régulièrement et activement aux séances de formation. |
| 2.1.2b) Pourcentage de jeunes fréquentant le cours sur les masculinités ayant obtenu l’attestation.Cible : 80%ONUFEMMES | Rapports d’activitésRapport de performance des jeunes (résultats du test final) | Les jeunes participent activement et régulièrement aux cours sur les masculinités positives. |
| 2.1.2c) Pourcentage des jeunes hommes formés qui changent leur perception envers la masculinité hégémonique.Cible : 75%ONUFEMMES | Rapports d’activitésListes de présences | Les jeunes hommes ont participé activement dans le cours sur les masculinités positives. |
| 2.1.3) Nombre d’émissions radio de dialogue intergénérationnel effectuées.Cible : 4ONUFEMMES | Rapports d’activitésEnregistrements des émissions | Les jeunes et les adultes acceptent de participer dans le dialogue intergénérationnel |
| **Produit 2.2 :**100 jeunes femmes et jeunes hommes interviennent dans la résolution pacifique de conflits | 2.2.1) Nombre de jeunes participants aux forums communautaires de diagnostic, désagrégé par sexe.Cible : 100 (50F/50H)PNUD | Rapports d’activitésFeuilles de présence | Les conditions socio-politiques et sécuritaires dans les quartiers cibles permettent la réalisation des forums communautaires. |
| 2.2.2) Nombre de dialogues communautaires sur la sécurité réalisés au cours du projet Cible : 6PNUD | Rapports d’activitésComptes-rendus des réunions | Les conditions socio-politiques et sécuritaires dans les quartiers cibles permettent la réalisation des forums communautaires. |
| 2.2.3) Nombre de cas traités pour la résolution pacifique de conflits traités avec une participation active des jeunes.Cible : 10PNUD | Rapports d’activités | Les comités de médiation mis en place par le projet et participent activement à la médiation pour la paix dans les quartiers cibles. |
| 2.2.4) Nombre de jeunes participant à la session d’innovation sociale organisée par la mairie de Jérémie, désagrégé par sexeCible : 50 (25F/25H)PNUD | Rapports d’activitésFeuille de présence | La Mairie de Jérémie travaille avec les jeunes et les associations de jeunes pour la réussite du laboratoire d’innovation sociale. |
| 2.2.5) Pourcentage des jeunes qui ont acquis les connaissances dispensées dans la formation, désagrégé par sexeCible : 70%PNUD | Pré et post-test | Les jeunes ont assimilé les notions vues dans les séances et ont fait preuve d’acquisition de nouvelles connaissances. |
| 2.2.5b) Nombre de de micro-projets reçues et nombre de propositions sélectionnées pour financement et mise en œuvreCible : 10PNUD | Rapports du projet | Les associations de jeunes ont soumis des microprojets faisables et en lien avec le public cible du projet. |
| **Produit 2.3**Les principales institutions civiles, sociales et communautaires sont sensibilisées sur la culture de la paix | 2.3.1) Nombre d’activités culturelles et sportives réalisées pendant la durée de vie du projetCible : 18PNUD | Rapports du projet | Les parties prenantes du projet comme MJSAC et Ministère de l’Education nationale ont approuvé l’activité culturelle et y ont participé activement.  |
| 2.3.2) Niveau de volonté parmi les parties prenantes de collaborer régulièrement et équitablement avec les jeunes pour la promotion de la paix et de la sécurité de la communautéCible : Haut, sur une échelle de : Haut, Moyenne, Faible.PNUD | Sondage avant et après les ateliers de sensibilisation | Toutes les parties ont collaboré activement avec l’équipe du projet et les jeunes de la communauté |
| 2.3.2b) Nombre de personnes atteintes par la diffusion de la campagne, désagrégé par sexeCible : 45000 (22500F/22500H)OIM et ONUFEMMES | Rapport d’activités | La population de la ville de Jérémie écoute régulièrement les messages de sensibilisation du projet diffusés par les stations de radios |
| 2.3.2c) Nombre de jeunes formés en plaidoyer, médias pour la paix et techniques de sensibilisation, désagrégé par sexeCible : 30 (15F/15H)PNUD | Rapports de formation Listes de présence | Les associations de jeunes mettent à disposition du projet des jeunes capables de répliquer les séances de formation.  |
| 2.3.2d) Pourcentage des jeunes formés ayant amélioré leurs connaissances sur l’Agenda durable 2030 et les ODD | Pré et post-test | Les jeunes qui ont participé aux séances de formation ont compris et assimilé les notions développées par les formateurs |
| **Produit 2.4**L’experience pilote de Jérémie alimente une réflexion nationale sur la paix | 2.4.1) Nombre de jeunes femmes et jeunes hommes de Jérémie participant au forum national Cible : 50 (25F/25H)PNUD | Rapport d’activités  | Les conditions sociopolitiques sont appropriées et assez calmes pour pouvoir rassembler les jeunes des dix départements en un point donné. |
| 2.4.2) Nombre de départements représentés à l’atelier national à travers des associations de jeunesCible : 10PNUD | Feuille de présenceRapport de l’atelier | Les conditions sociopolitiques sont appropriées et assez calmes pour pouvoir rassembler les jeunes des dix départements en un point donné. |
| 2.4.3) Existence d’un inventaire recensant les associations de jeunes dans le pays.Cible : OuiPNUD | Inventaire des associations de jeunes | Le climat politique, sécuritaire et politique du pays est stable et sûr pour collecter les données sur les activités du projet.  |
| **Activités[[2]](#footnote-2) :** |  **Ressources :****Budget** : USD 3, 000, 000.00**Personnel** : Coordonnateur national (1), Officier M & E (1), Expert en RVC (1), Assistante admin (1), Mobilisatrices communautaires (2), Chargée de projet OIM (1), Chargée de projet ONUFEMMES (1), Chauffeurs (3).**Véhicules :** 3Mairie de JérémieMJSACMENFPMCFDF | La Mairie de Jérémie s’approprie du projet et participe activement dans les activités mises en œuvre  |

# Méthodologie

Le document de « stratégie de sortie » est un outil important qui permet de prévoir et de gérer les aléas après-projet dans l’intention de pérenniser les réalisations du projet. Il tient donc compte de tous les aspects du projet : les parties prenantes, les réalisations de terrain et les staffs de gestion et d’exécution des activités.

Pour élaborer un tel document, nous nous inspirons du travail d’**Alison Gardner,** de **Kara Greenblott** et d’**Erika Joubert** qui proposent un guide pratique pour élaborer des stratégies de sortie pour les projets à caractères humanitaires. Ce guide fournit trois façons d’établir la stratégie : (1) Retrait graduel des activités et du financement du projet ou **PHASING DOWN**. Le bailleur de fonds ou l’organisme d’exécution réduit son programme d’activités et déploie moins de ressources. A cette phase, il s’appuie sur les organisations locales pour assurer la durabilité des actions du projet. Cette première étape est souvent considérée comme une phase préliminaire de la phase de « retrait définitif du projet sans transfert de la gestion de ses réalisations et de ses impacts ou **PHASING OUT** » et/ou « retrait définitif du projet avec transfert de la gestion des acquis aux structures locales ou **PHASING OVER** ». (2) retrait définitif du projet sans transfert de la gestion des réalisations et impacts aux structures locales (PHASING OUT) consiste à cesser le financement sans remettre la gestion des acquis aux communautés. Cette façon de faire intéresse quelques programmes humanitaires et s’applique quand les organismes concernés estiment que la population locale ou les bénéficiaires atteignent un certain niveau d’autosuffisance dans un domaine donné ou change de comportement par rapport à une situation donnée. (3) le retrait du projet avec transfert de la gestion des acquis aux structures locales (PHASING OVER) insiste sur la remise de la gestion des réalisations aux organisations locales.

Le diagramme ci-dessous inspiré par le travail de ces mêmes auteurs propose un schéma simple des principales étapes de la stratégie de sortie. Au premier abord, il s’agit de déterminer ce qui doit être pérennisé et/ou continué dans le cadre du projet puis analyser la structuration institutionnelle en place pouvant assurer la continuité des activités. En dernier lieu, les données peuvent nous éclairer également sur la meilleure stratégie à adopter pour faire la valise. En effet, la sortie doit déboucher sur la continuité des activités clés du projet et ne peut être un moyen de rompre complètement avec les bénéficiaires.

**Figure 3 : Diagramme de la stratégie de sortie**

Les ONG locales

Résultats ou bénéfices du projet

1. implémenter la stratégie de sortie en lien avec les activités du projet et des données de suivi

2. utiliser les données de suivi pour déterminer la stratégie de sortie. C’est un processus itératif.

 *ET ?*

 *ET ?*

Les organisations locales/les OCB/ les comités de quartiers

Agence gouvernementale:

MJSAC, MCFDF…

Quelle stratégie de renforcement de capacités à adopter ?

 *ET/OU ? ET/OU*

Les activités de promotion de la paix et de non-violence

Groupements communautaires:

* OCB
* Comités de Quartiers

 *ET/OU ?*

Les activités avec les jeunes

 *ET/OU*

Secteur privé:

Syndicats Taxi-motos

 *ET/OU ?*

Autres activités

Les relations

*Source : Adapté à partir du « Planning exit Strategies Diagram » proposé par* ***Alison Gardner, Kara Greenblott*** *et* ***Erika Joubert*** *dans Practical Guidance for Developing Exit Strategies in the Fiel*

## Cadre institutionnel préconisé

L’équipe du projet se propose de capitaliser sur les structures institutionnelles ayant contribué à la mise en œuvre des activités du projet et sur celles qu’elle a mises en place comme le cadre de cadre de dialogue et les comités de quartiers.

La sortie passe impérativement par l’intégration de quelques institutions étatiques qui auront pour mission d’accompagner les structures mises en place par le projet. Sans être exhaustif, il s’agit de :

* La Mairie de Jérémie ;
* La Police Nationale d’Haïti ;
* Office de protection du citoyen ;
* Le cadre de dialogue de la Mairie ;
* Les comités de comités ;
* Les Ministères de tutelle qui sont concernés par les droits des femmes, la jeunesse, la cohésion sociale et la promotion de la paix…

La démarche préconisée par l’équipe du projet pourrait se présenter par le schéma suivant :

* En haut : les institutions étatiques comme la Mairie, la PNH, l’OPC, MJSAC et le MENFP qui vont accompagner les communautés d’une manière ou d’une autre dans le maintien de la paix et de la sécurité ;
* En bas : les structures mises en place par le projet font partie des communautés et les encadre dans le maintien de la paix et la lutte pour la non-violence ;
* Au milieu : les communautés qui sont encadrées par les institutions étatiques en place avec l’aide des comités de quartier et du cadre de dialogue.

# Les acquis du projet

## Les progrès dans l’atteinte des indicateurs

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| **Libellé de l’indicateur** | **Cible** | **Progrès à date** | **Moyens de vérification** | **Responsable de realization** |
| 1a) Nombre de jeunes impliqués dans les mécanismes de dialogue et de concertation créés par la Mairie de Jérémie | 200 (100 F/100H) | 158 (40F/118H) | Listes de présence des rencontres à la Mairie  Rapport d’activités | PNUD |
| 1b) Nombre d’initiatives conjointes entre les autorités locales et les organisations de jeunes de Jérémie | 5 | 8 | Rapport d’activités | PNUD |
| 1c) Niveau de confiance entre les jeunes et les autorités locales pour une collaboration efficace  | 4 | 2 (note moyenne) | Questionnaire avant et après atelier | PNUD |
| 1.1.1) Nombre de jeunes femmes et jeunes hommes formé-e-s dans le cadre de l’attestation universitaire en participation citoyenne, leadership et égalité des sexes | 100 (50F/50H) | 96 jeunes (50F/46H) | Liste de presence des participants à chaque séance de formationRapport de formation | ONUFEMME |
| 1.1.2) Pourcentage de jeunes participants à l’université d’été ayant obtenu l’attestation universitaire | 80% | 100%Tous les 100 jeunes ont obtenu leur attestation | Rapport d’évaluation finale des postulantsListe des jeunes ayant obtenu le certificat | ONUFEMME |
| 1.1.2b) Nombre de jeunes femmes et jeunes hommes ayant obtenu l’attestation universitaire qui participent au mécanisme de dialogue entre la mairie et les jeunes de Jérémie. | 50 (25 F/25 H) | 100%50 jeunes (25F/25/G)  | Liste de participantsRapport d’activités | **PNUD**Mais depend de l’Indicateur 1.1.1 |
| 1.1.3) Ateliers de réflexion et de dialogue entre les associations des jeunes et les partis politiques, et les élus sénateurs et parlementaires du département de la Grand’ Anse sur l’importance d’incorporer les préoccupations des jeunes dans leurs programmes et campagnes électorales | 4 | 28 octobre 2018: 2 (note moyenne)19 Mai 2019: 1.24 (note moyenne) | Questionnaire avant et après atelier | PNUD |
| 1.1.4) % des jeunes référés qui reçoivent leur document d’identité (acte de naissance et extrait des archives) | 80% | 72% | Rapport d’activités | OIM |
| 1.1.5) Nombre de rencontres sur la promotion de la culture de la paix organisées dans le Centre durant la vie du projet | 12 | 0 | Feuilles des rencontresComptes rendus des rencontres | PNUD |
| 1.2.1) Existence d’un mapping recensant les associations des jeunes disponible et mis à jour  | Oui | Oui | Cartographie | PNUD  |
| 1.2.2) Nombre de rencontres tenues par la mairie de Jérémie avec les associations de jeunes | 6 | 8 | Liste de présenceComptes rendus des rencontres | PNUD |
| 1.2.3) Niveau de satisfaction des jeunes et des entreprises participantes par rapport à l’utilité de la foire à l’emploi | 3 | 3.8 | Questionnaire après la foire à l’emploi | PNUD |
| 1.2.4) Degré de satisfaction des usagers, en particulier les jeunes, avec l’espace public aménagé | 4 | 0 | Questionnaire pendant et après la réhabilitation | PNUD |
| 2a) Nombre d’acteurs locaux formés/sensibilisés et outillés, désagrégé par sexe  | 250 (100 F/150H) | 788 (493F/295H) | Liste de presenceBase de données: suivi-évaluation | PNUD |
| 2b) Variation en pourcentage du nombre des cas de violence, y compris les VBG, enregistrés par la police à la fin du projet  | 20% | En cours de planification | Statistique PNH, avant projet et après projet | ONUFEMME |
| 2c) Nombre de jeunes impliqués dans les initiatives de résolution de conflits dans la ville de Jérémie  | 20 (10F/10H) |  | Rapport de projet avec les noms des personnes impliquées | PNUD |
| 2.1.1) Existence d’une cartographie des endroits non-sécurisés pour les jeunes femmes dans la commune de Jérémie et d’une stratégie pour répondre aux besoins identifiés  | Oui | Oui | Cartographie | ONUFEMME |
| 2.1.1b) Perception des jeunes femmes concernant le niveau de la sûreté et de la sécurité dans leurs environs  | 7.5/10 | 8.6/10 | Questionnaire au début et à la fin de projet | ONUFEMME |
| 2.1.2) Nombre de lycéens et enseignants participant aux séances de formation, désagrégé par sexe | 1000 (500F/500H) lycéens30 (15F/15H) enseignants | En cours  | Liste des participantsRapport de formation | ONUFEMME |
| 2.1.2b) Pourcentage de jeunes fréquentant le cours sur les masculinités ayant obtenu l’attestation  | 80% | 89.36% | Rapport d’activités | ONUFEMME |
| 2.1.2c) Pourcentage des jeunes hommes formés qui changent leur perception envers la masculinité hégémonique | 75% | 95% | Rapport d’activités | ONUFEMME |
| 2.1.3) Nombre d’émissions radio de dialogue intergénérationnel effectuées | 4 | 3 | Rapport Enregistrement | ONUFEMME |
| 2.2.1) Nombre de jeunes participants aux forums communautaires de diagnostic, désagrégé par sexe | 100 | 282 (105F/182H) | Liste des participants | PNUD |
| 2.2.2) Nombre de dialogues communautaires sur la sécurité réalisés au cours du projet  | 6 | 6 (100%) | Rapport d’activités | PNUD |
| 2.2.3) Nombre de cas traités pour la résolution pacifique de conflits traités avec une participation active des jeunes🡪 comités de quartiers. | 10 | 0 (mais les comités de quartiers sont mis en place) | Rapport d’activités | PNUD |
| 2.2.4) Nombre de jeunes participant à la session d’innovation sociale organisée par la mairie de Jérémie, désagrégé par sexe | 50 (25F/25H) | 0 | Feuilles de présence | PNUD |
| 2.2.5) Pourcentage des jeunes qui ont acquis les connaissances dispensées dans la formation, désagrégé par sexe | 70% | 100% | Pré-test et post-test | PNUD |
| 2.2.5b) Nombre de de micro-projets reçues et nombre de propositions sélectionnées pour financement et mise en œuvre | 10 | 9 |  | OIM |
| 2.3.1) Nombre d’activités culturelles et sportives réalisées pendant la durée de vie du projet | 18 | 33 matches ont été joués | RapportListes des participants désagrégés par sexe avc leur age | PNUD |
| 2.3.2) Niveau de volonté parmi les partis prenantes de collaborer régulièrement et équitablement avec les jeunes pour la promotion de la paix et de la sécurité de la communauté | Haut | Haut | Sondage avant et après les ateliers de sensibilisation | PNUD |
| 2.3.2b) Nombre de personnes atteintes par la diffusion de la campagne, désagrégé par sexe | 45000 (225000F/225000H) | En cours de planification | Rapport d’activités | OIM/ONUFEMME |
| 2.3.2c) Nombre de jeunes formés en plaidoyer, médias pour la paix et techniques de sensibilisation, désagrégé par sexe | 30 15F/15H | Debut septembre: documentation prete | Rapport de formationListe de présence | PNUD |
| 2.3.2d) Pourcentage des jeunes formés ayant amélioré leurs connaissances sur l’Agenda durable 2030 et les ODD | 70% | 0 | Pré-test et post-testRapport de formation | PNUD |
| 2.4.1) Nombre de jeunes femmes et jeunes hommes de Jérémie participant au forum national  | 50 (25F/25H) | 0 | Rapport d’activitésListe des participants avec leur age et leur sexe | PNUD |
| 2.4.2) Nombre de départements représentés à l’atelier national à travers des associations de jeunes | 10 | 0 | Feuilles de presenceRapport d’atelier | PNUD |
| 2.4.3) Existence d’un inventaire recensant les associations de jeunes dans le pays | Oui | Le recrutement du consultant est en cour | Inventaire des associations de jeunes | PNUD |

## 5.2. Plan de pérennisation de certains acquis

### 5.2.1. Vis-à-vis institutionnel direct : la Mairie

La Mairie de Jérémie préside le comité local de pilotage (CP) qui est l’organe de gouvernance du projet. Ce comité se réunit une fois par an pour discuter des orientations stratégiques et des choix opérationnels du projet, en prenant en compte l’évolution du contexte.

Néanmoins, il repose sur la participation active des représentants des **Directions Départementales des Ministères de la Planification et de la Coopération Externe et du Ministère de la Jeunesse, des Sports et de l’Action Civique, d’un représentant du Commissariat de Police de la ville de Jérémie, des représentants des associations de jeunes partenaires du projet et des agences du système des Nations Unies.**

Du coup, la Mairie est l’institution de la place par excellence qui peut assurer la pérennisation des acquis du projet. L’équipe du projet va responsabiliser ses deux points focaux à la mairie, les gagnant(es) du concours « Miss/Mister » ainsi que le cadre de concertation pour assurer de la représentativité des jeunes dans les prises de décisions concernant la cité et faire passer leurs revendications. Toutefois, comme indiqué au schéma suivant, l’équipe du projet encourage autant que possible une approche itérative qui implique la Mairie, les institutions étatiques gouvernementales et les communautés.

Communauté en harmonie, stable et paisible

### 5.2.2. Formation des comités de quartiers

La sortie responsable tient compte des comités de quartiers ou de médiation. Ces derniers sont au nombre de dix et se trouvent dans les quartiers suivants :

1. Caracolie 1
2. Caracolie 2
3. Platon
4. St-Hélène
5. Berquier
6. Loge et la Pointe
7. Cotes Fer
8. Carmagnole
9. Mackandal
10. Nan site

A noter que ces comités comptent chacun sept membres dont deux jeunes qui sont dans l’intervalle d’âge du projet.

L’Expert en Réduction de Violences Communautaires soumet un plan de formation et d’opérationnalisation des comités de quartiers afin de les aider à mieux saisir leur responsabilité et leur fonction dans la communauté.

### 5.2.3. Formation des membres du cadre de dialogue

Les membres de dialogue mis en place dans le cadre du projet travaillent avec les autres bénéficiaires pour s’assurer les revendications des jeunes sont prises en compte dans la gestion de la cité et dans l’élaboration des politiques publiques.

Outre les diverses rencontres de travail entre la mairie, le cadre de concertation et l’équipe du projet, il reste encore beaucoup à faire pour pouvoir continuer à compter sur ce cadre de dialogue. Dans cette perspective, l’équipe du projet impliquera les membres du cadre dans les sessions de formation prévues pour les comités de quartiers et en profitera pour créer des liens de synergie entre ces deux entités mises en place par le projet.

### 5.2.4. Réseautage et retraçage des bénéficiaires

Le projet a contribué, à date, à la formation 692 personnes (64% de femmes et 36% d’hommes) et sensibilisé plus de 3000 sur des thématiques diverses comme la non-violence, la culture de la paix, la violence basée sur genre… Ces acquis sont repris sur les graphes ci-dessus avec indication des sexes et des tranches d’âge des participants.

L’équipe du projet est en phase de développer une synergie entre les bénéficiaires qui ont reçu des séances de formation dans une des thématiques ciblées par le projet, les comités de quartiers, le cadre de concertation, les ambassadeurs de paix et les deux points focaux de la mairie. Le schéma explicatif peut se présenter comme suit :

# Conclusion

La stratégie de sortie est un outil indispensable à la disposition du gestionnaire de projet soucieux d’une sortie responsable. Donc, finaliser les activités sous financement ne doit pas être une fatalité en soi ou la cessation de toutes les activités en lien avec les thématiques prônées par le projet. Ce n’est pas, non plus, un moyen élégant de faire sa valise et de vider les lieux. C’est, en fait, une option offerte à l’équipe du projet qui souhaite la pérennisation des acquis dans la communauté.

Le projet s’achemine vers sa fin mais ses acquis demeurent dans la communauté d’autant plus qu’il s’agit d’un projet qui veut réparer le tissu social et redonner la joie en communauté. Du coup, les activités communautaires sur la promotion de la paix et de la cohésion sociale ne sauraient porter de fruits sans une prise en charge institutionnelle de l’après-projet.

Rappelons que la mise en œuvre a reposé sur des parties prenantes clés telles que quelques institutions étatiques permanentes de la place. Ces institutions ont, à coup sûr, contribué à la réussite des actions du projet. De ce fait, l’équipe du projet veut capitaliser sur cette bonne collaboration pour développer et mettre en œuvre une stratégie de sortie qui responsabilise autant que possible ces institutions.

1. Le cadre logique est constitué pour les besoins de la stratégie de sortie à partir du cadre de résultats. [↑](#footnote-ref-1)
2. Voir le prodoc: p. 10-13. [↑](#footnote-ref-2)